

**PRESIDENCE DU CONSEIL  
DES MINISTRES**

---

**REPUBLIQUE DU CONGO**  
Unité\*Travail\*Progrès

---

**SECRETARIAT GENERAL  
DU GOUVERNEMENT**

---



**DECRET N° 96 - 237 DU 17 MAI 1996  
Portant nomination des Directeurs Régionaux  
de la Police Nationale**

**LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT**

Vu la Constitution du 15 Mars 1992 ;

Vu la Loi n° 5-95 du 21 Mars 1995 portant organisation et fonctionnement de la Police Nationale ;

Vu le décret n° 96-35 du 16 Janvier 1996 fixant la composition, les attributions et le fonctionnement de la Direction Générale de la Police Nationale ;

Vu le décret n° 92-95 du 18 Juin 1995 fixant les indemnités allouées aux titulaires de certains postes administratifs ;

Vu le décret n° 95-25 du 13 Janvier 1995 portant nomination du Premier Ministre Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 95-26 du 22 Janvier 1995 portant nomination des Membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 95-27 du 22 Janvier 1995 portant nomination des Ministres Délégués, Membres du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 95-32 du 02 Février portant organisation des intérim des membres du Gouvernement.



## DECRETE

**Article 1er** : Sont nommés en qualité de Directeurs Régionaux de la Police Nationale :

**BOUENZA** : Lieutenant Colonel Mick Aboud  
MVOULA MOUKOUYOU

**BRAZZAVILLE** : Lieutenant-Colonel Martial BOUKAKA

**LEKOUMOU** : Commandant Elie MAMPASSI

**PLATEAUX** : Commandant Nicolas MARA

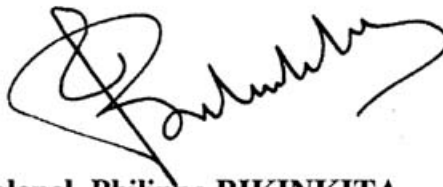
**SANGHA** : Lieutenant-Colonel Raphaël NTSIMOU

**Article 2** : Les intéressés percevront les indemnités de fonctions prévues par la réglementation en vigueur.

**Article 3** : Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Brazzaville, le 17 MAI 1996

Pour le Premier Ministre,  
Chef du Gouvernement,  
Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur  
Chargé de la Sécurité et du Développement  
Urbain, assurant l'intérim



**Colonel Philippe BIKINKITA**

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur  
Chargé de la Sécurité et du Développement  
Urbain,



**Colonel Philippe BIKINKITA**

Pour le Ministre de l'Economie et des Finances Chargé  
du Plan et de la Prospective,  
le Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Economie et  
des Finances, Chargé du Budget et de la Coordination  
des Régies, assurant l'intérim

  
**Luc Daniel Adamo MATETA**